
Un broyage à domicile

Sictom Morestel

784 Chemin de la Déchèterie - Bp 48

38510 Passins

[Voir le site internet](#)

Elise Corlet

elise.corlet@sictom-morestel.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le tonnage des végétaux en déchèterie ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années : +19% entre 2010 et 2011. Pourtant, compostés, broyés et utilisés en paillage, les végétaux deviennent un produit naturel et gratuit permettant de limiter le désherbage, l'arrosage et l'achat d'engrais, tout en diminuant le tonnage des déchets verts traité en déchèterie. Le SICTOM sensibilise ses administrés à ces pratiques par voie de communication (guide du compostage, site Internet) mais est frileux quand à l'achat d'un matériel qui ne pourrait pas trouver son intérêt auprès des ménages.

En parallèle, l'association Nature Nord-Isère Lo Parvi a acquis en 2009 un broyeur utilisé pour ses activités et par ses adhérents. Mais la machine reste faiblement utilisée.

L'association est partenaire du programme local de prévention aux côtés de la collectivité et plusieurs de ses membres ont suivi des formations de guide-composteur proposées par le syndicat et le conseil général.

Aussi, début 2012, le SICTOM a signé une convention de partenariat avec Lo Parvi pour la mise à disposition du broyeur à l'ensemble des citoyens du territoire, adhérents ou non à l'association.

Au niveau de l'organisation : le SICTOM propose aux citoyens le prêt à domicile de ce broyeur en remplissant la fiche de réservation téléchargeable sur le site Internet du syndicat ou par téléphone. Le planning de réservation est géré par l'animateur du programme local de prévention en collaboration avec le représentant de l'association. Le transport et la démonstration du fonctionnement de la machine au domicile de l'emprunteur sont effectués par l'agent technique du SICTOM, du mardi au vendredi, le matin. A réception, l'emprunteur signe une convention de prêt sur laquelle il note son numéro de police d'assurance, reçoit la plaquette d'information du CG38 et une enquête de satisfaction du SICTOM. Au retour, l'agent technique calcule le montant à régler grâce au compteur d'heures équipant la machine et reçoit le chèque à l'ordre de Lo Parvi. Il récupère l'enquête de satisfaction remplie et vérifie que la machine est en bon état.

Du mois de mai 2012 au 31 décembre 2012, le broyeur a été prêté 28 fois, dans 26 foyers différents.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif pour le SICTOM est de diminuer le tonnage de déchets verts apportés en déchèterie, de sensibiliser ses

administrés à la réduction de l'usage de phytosanitaires et d'engrais chimique, et d'étoffer le champ d'action de son programme de prévention.

L'objectif pour l'association Lo Parvi est de "rentabiliser" sa machine, de promouvoir la réduction des déchets aux côtés du syndicat et de lutter contre les feux de jardin.

L'objectif pour le citoyen est de réduire ses déplacements en déchèterie et d'obtenir un paillis et un engrais naturels et gratuits.

Résultats quantitatifs

Le broyeur a fonctionné 80 heures pour les usagers du SICTOM, soit près de 3 heures en moyenne par prêt. En rajoutant, le temps de sortie de la machine pour les adhérents passant directement par l'association, l'objectif fixé à 100 heures de fonctionnement dans l'année est atteint.

Les ratios constatés sont :

- 3m³ de végétaux donne 1m³ de broyat
- 1 m³ de végétaux est broyé en 1h30 de fonctionnement de la machine
- Densité SINDRA = 140 kg/m³

En 2012, 7,42 tonnes de végétaux ont ainsi pu être détournés de la déchèterie, soit 0,1% du tonnage de végétaux en déchèterie.

Résultats qualitatifs

Une enquête de satisfaction est remise à chaque emprunteur. Elle a été remplie par 75% d'entre eux.

Elle vise à mieux connaître la typologie de l'emprunteur. Il s'agit principalement d'une personne entre 30 et 60 ans, vivant en couple, soit retraitée soit active dans une profession intermédiaire. Un tiers des enquêtés sont membres d'une association. Pour 95% d'entre eux, il s'agit de leur résidence principale et en sont propriétaires. 43% d'entre eux ont un terrain arboré et entouré de haies mesurant entre 1 000 et 2 000 m².

L'enquête a aussi pour but de connaître les pratiques des foyers dans leur gestion des déchets verts. Il ressort que la déchèterie est surtout utilisée pour les tailles de branches à raison d'une ou plusieurs fois par an. 57% des questionnés réalisent du compost. Sept personnes sont intéressées pour suivre une formation « guide-composteur ». Avant l'utilisation du broyeur, les tailles étaient dans la plupart des cas soit emmenées en déchèterie, soit brûlées.

Le service de prêt du broyeur donne satisfaction aux emprunteurs. Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à cette question : 100% sont satisfaits de la démonstration, 90% de la qualité du broyat, 81% de sa disponibilité, 76% de sa facilité d'utilisation, 71% de son tarif et 71% de sa rapidité d'exécution.

Les difficultés rencontrées sont le bourrage fréquent, une machine pas assez puissante et rapide, le temps d'attente pour l'obtenir, le tarif un peu élevé, une machine lourde. L'agent technique relèvera aussi que les femmes plus particulièrement ont du mal à faire démarrer manuellement le broyeur et que le broyeur est mieux adapté à des petits volumes - jusqu'à 2 m³ - sans feuille et sans laurier.

Mais le bilan reste très positif car 90% des enquêtés utilisent le broyat en majorité en paillage, aux pieds des arbres et arbustes et dans le compost, malgré un manque d'explications sur son usage (technique de jardinage). 81% souhaitent le réemprunter, la plupart des cas une fois par an.

MISE EN OEUVRE

Planning

2009 :

Début du programme local de prévention du SICTOM

Acquisition d'un broyeur par l'association Lo Parvi

2010 :

Formation guide-composteur pour deux membres de l'association

2011 :

Rencontre entre le représentant de l'association et les élus et techniciens du SICTOM

2012 :

Signature de la convention de partenariat.

Formation de l'agent technique au fonctionnement de la machine

Rédaction et diffusion de la communication sur la démarche sur le site Internet et via la presse locale

Mai 2012 :

Début des prêts auprès des citoyens

Moyens humains

- Au transport et à la démonstration de la machine : un agent technique du syndicat à 25% de ses 25 heures hebdomadaires
- A la gestion des réservations, renseignements des usagers, suivi/bilan de la démarche avec l'association et les élus : l'animateur du programme local de prévention à 10% des 70% de son temps complet alloués au PLP
- A la gestion des plannings, suivi de l'entretien de la machine, suivi/bilan de la démarche avec la collectivité : un représentant de l'association membre du CA et bénévole.

Moyens financiers

- Une part de la subvention ADEME pour le programme local de prévention
- les frais de participation revenant à l'association Lo Parvi : 15 € par heure de fonctionnement de la machine
- une aide de la collectivité versée à l'association

Moyens techniques

- un broyeur

Le broyeur est de marque ELIET et de modèle MAJOR. Sa puissance est de 9 CV et son poids de 120 kg. Il a été acheté neuf par l'association en mars 2009, pour une valeur de 3 500 €. Ses couteaux permettent de broyer des branchages jusqu'à 5 cm de diamètre. Le système ELIET permet d'obtenir du broyat en partie défibré utilisé à la fois pour le paillage et le compostage.

- un véhicule utilitaire

Le gabarit du broyeur ne permet pas de le charger dans un véhicule de type Kangoo. C'est donc le Fiat Ducato du SICTOM qui sert de véhicule de transport. Il permet d'y charger aisément le broyat, les rampes de chargement, la caisse d'outillage et de matériel de protection

Le coût de transport avec ce véhicule est estimé à 0,64 € TTC le km, en comptabilisant le gasoil, les frais d'entretien, l'assurance et l'amortissement.

- les plaquettes de communication sont fournies gratuitement par le Conseil Général ainsi que les formations "guide-composteur".

Partenaires mobilisés

- L'association Nature Nord-Isère Lo Parvi
- Le Conseil Général de l'Isère
- L'ADEME
- La presse locale et le réseau des associations pour la communication

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action peut être reproduite avec une association partenaire soit pour l'achat du matériel, soit pour la réalisation de la prestation, aidée par la collectivité et par une volonté politique forte.

Difficultés rencontrées

Le partenariat technique et humain entre collectivité publique et association à but non lucratif.

Recommandations éventuelles

L'opération de prêt d'un broyeur à domicile remporte une satisfaction générale du point de vue :

- de l'utilisateur comme le résume l'analyse de l'enquête
- de l'association par rapport aux objectifs qu'elle s'est fixée de temps d'utilisation de la machine et de portée à connaissance de ce procédé dans un but environnemental
- du SICTOM par rapport aux objectifs de réduction des déchets inscrits dans le programme local de prévention des déchets mais aussi pour offrir à ses usagers demandeurs une alternative à la déchèterie. Pour autant, pour le SICTOM, l'équilibre budgétaire de cette opération repose principalement sur la subvention de l'ADEME acquise jusqu'à fin 2014.

De la même manière que l'action « compostage », le broyage reste pour le moment une réussite surtout pédagogique car il ne touche que quelques particuliers.

A l'avenir, le SICTOM en accord avec Lo Parvi proposera le prêt de la machine aux collèges demandeurs dans le cadre de leur démarche de compostage des déchets de cantine et en test aux communes, avant de réfléchir à la mise en disposition d'un broyeur plus important pour ces structures productrices de grands volumes de végétaux.

La collaboration entre le syndicat et l'association est renouvelée pour l'année 2013, par signature d'une convention. Le fonctionnement et les frais de participation demandés à l'utilisateur restent identiques à l'année écoulée.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | CAMPAGNE D'INFORMATION | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Janvier 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes